Nations Unies S/2017/408



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 mai 2017
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 22 de la résolution 2275 (2016) et du paragraphe 44 de la résolution 2297 (2016) du Conseil de sécurité. Il rend compte de l'application de ces résolutions, notamment de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et des problèmes rencontrés par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) dans l'exécution du sien. Il décrit les principaux faits survenus en Somalie au cours de la période allant du 1er janvier au 30 avril 2017.

II. Situation politique et conditions de sécurité

A. Évolution de la situation politique

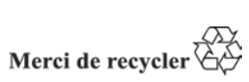
2. Les élections des dirigeants du dixième Parlement fédéral et du Président de la République fédérale de Somalie ont constitué des jalons importants dans la voie qui mène le pays vers un État fédéral pleinement fonctionnel doté d'institutions politiques stables. Mohamed Cheikh Osman Jawari, Président du Parlement fédéral précédent, a été réélu Président de la Chambre du peuple le 11 janvier et Abdi Hashi Abdullahi, élu Président de la nouvelle Chambre haute le 22 janvier.

3. L'élection de Mohamed Abdullahi Mohamed « Farmajo » comme Président de la République fédérale de Somalie le 8 février a parachevé le processus électoral. Le Premier Ministre éthiopien, les Présidents djiboutien et kényan et d'autres hauts responsables et représentants d'États Membres et d'organisations compétentes ont assisté à la cérémonie d'investiture le 22 février.

4. Le 23 février, le Président Farmajo a nommé Hassan Ali Kheyre Premier Ministre, nomination entérinée par le Parlement fédéral le 1er mars. Le 29 mars, le Parlement a approuvé le cabinet de 68 membres, ainsi que le nouveau programme du Gouvernement, dont les principales priorités sont axées notamment sur la sécheresse, la sécurité et la lutte contre la corruption.

5. Le dixième Parlement fédéral prévoit au niveau de la Chambre du peuple 275 sièges répartis sur une base clanique, tandis que les 54 membres de la Chambre haute sont constitués de membres élus par leurs assemblées d'État respectives. Les femmes représentent 24 % des membres de la Chambre du peuple, soit une nette augmentation par rapport aux 14 % de la précédente législature. Au total, plus de

17-07101 (F) 100517 100517





50 % des députés sont nouveaux. Environ 18 % des parlementaires élus ont moins de 35 ans.

6. Depuis son entrée en fonctions, le Président Farmajo a effectué des visites officielles au Kenya, où il a assisté au Sommet extraordinaire de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) sur la protection et les solutions durables en faveur des réfugiés somaliens et en Jordanie, où il a assisté à la vingt-huitième session ordinaire du Conseil de la Ligue des États arabes, ainsi qu'en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis.

7. Le 20 février, le Président de l'Administration provisoire du HirChébéli, Ali Abdulahi Osoble, a nommé un cabinet composé de 52 ministres. Bien que sa tentative d'équilibrer les intérêts claniques se soit heurtée à une résistance initiale, le cabinet a finalement été approuvé par le Parlement du HirChébéli le 11 mars.

8. Au Puntland, les mouvements de protestation des soldats pour cause de non-versement de salaires ont repris. Le mécontentement public suscité par la mauvaise gestion et les résultats économiques médiocres de l'Administration du Puntland s'est accentué du fait de la situation de sécheresse. Les recettes ont diminué en raison de l'impasse politique dans laquelle s'est retrouvée l'Administration provisoire de Galmudug dans la ville divisée de Galkayo. Pour dissiper le mécontentement de la population, le Président du Puntland, Abdiweli Mohamed Ali « Gaas » a défendu les réalisations de son gouvernement dans un entretien accordé à la presse le 5 mars.

9. Dans l'Administration provisoire du Sud-Ouest, des éléments de l'opposition à l'Assemblée d'État ont redoublé d'ardeur pour présenter une motion de défiance contre le Président Sharif Hassan Sheikh Adan qu'ils ont accusé d'avoir négligé la crise de la sécheresse et de s'être concentré sur la campagne présidentielle fédérale et des intérêts commerciaux personnels. Face à cette situation, Sharif Hassan a rencontré divers membres de l'opposition à l'Assemblée pour leur assurer qu'il répondrait à leurs préoccupations.

10. L'Assemblée d'État de Galmudug a engagé une procédure de destitution du Président, Abd al-Karim Hussein Guled, requête approuvée par 54 membres de l'Assemblée d'État le 10 janvier. Bien que la tentative ait échoué, le Président Guled a annoncé sa démission le 25 février en invoquant des raisons de santé. Les changements intervenus dans la direction au niveau de l'État fédéral et des administrations locales pourraient être l'occasion de relancer les efforts de réconciliation avec Ahlal-Sunna wal-Jama'a, qui occupe Dhuusamareeb, capitale officielle de l'État. L'élections présidentielle de Galmudug a été retardée jusqu'au 3 mai.

11. L'Assemblée d'État de Djoubaland a repris sa session le 3 avril. Dans son allocution à l'Assemblée, le Président de Djoubaland, Sheikh Ahmed Islam « Madobe », a réaffirmé qu'il s'engageait à coopérer avec le nouveau Gouvernement fédéral. Il a défini les priorités de son Administration, que sont notamment la lutte contre les Chabab, le début de l'offensive de la vallée du Djouba, ainsi que la promulgation d'une loi régissant l'utilisation des terres.

12. Le Groupe consultatif de l'équipe de surveillance du cessez-le-feu à Galkayo, qui bénéficie de l'appui de l'Organisation des Nations Unies et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), a continué de collaborer avec les autorités locales à Galkayo. Bien que la route principale reliant les deux parties de la ville demeure fermée, les pressions croissantes exercées par les communautés locales ont contraint les autorités locales à rouvrir les voies secondaires. En janvier, mon Représentant spécial a négocié un engagement public en vertu duquel les anciens Président, Hassan Sheikh Mohamud, Premier Ministre Omar Abdirashid Ali

Sharmarke, Président du Puntland et Président du Galmudug entendaient réaliser trois objectifs : retrait des troupes, suppression de tous les barrages routiers et conduite d'activités de police conjointes. Ces engagements demeurant en vigueur, les patrouilles conjointes constituées de membres du personnel de sécurité de part et d'autre ont joué un rôle de tout premier plan en facilitant le retrait des milices, en démantelant les barrages routiers et en améliorant l'acheminement de l'aide humanitaire par Galkayo.

13. Le 9 février, tout en félicitant le Président Farmajo de son élection, l'Administration du « Somaliland » lui a demandé de s'engager en faveur des pourparlers entre le Gouvernement fédéral et le « Somaliland ». La location de l'aéroport de Berbera pour une durée de 25 ans aux Émirats arabes unis pour y établir une base militaire a engendré des manifestations à Hargeisa et Berbera du 13 au 15 février. Le Gouvernement fédéral et des membres du Parlement fédéral ont exprimé leur inquiétude au sujet de l'accord.

14. Le 6 mars, le Conseil des sages (*Guurti*) du « Somaliland » a voté pour retarder les élections présidentielle, législatives et au *Guurti* jusqu'au 13 novembre 2017, au 28 avril 2019 et au 28 avril 2020, respectivement. La population et les partis d'opposition du Somaliland ont largement critiqué les retards, tout comme les partenaires internationaux, qui ont déclaré qu'ils ne supporteraient pas le coût des élections découlant des reports.

B. Évolution des conditions de sécurité

15. À Mogadiscio, les Chabab n'ont pas réussi à perturber le déroulement du processus électoral, malgré deux attaques qu'ils y ont perpétrées en janvier. Le 2 janvier, deux véhicules piégés ont explosé à proximité de l'aéroport international de Mogadiscio, tuant 16 personnes et en blessant 23. Le 25 janvier, quatre assaillants ont lancé une attaque complexe contre l'hôtel Daya, faisant 38 morts et plus de 50 blessés.

16. Aucun incident n'a été signalé au cours de l'élection présidentielle du 8 février, mais les activités terroristes ont repris la semaine suivante. Le 16 février, quatre obus de mortier ont atterri près de Villa Somalia lors de la cérémonie présidentielle de transfert du pouvoir. Le 19 février, un attentat à la voiture piégée dans une zone du marché a fait au moins 34 morts et 50 blessés. Le 22 février, trois obus de mortier sur la même zone ont fait quatre blessés parmi les civils. De hauts dirigeants des Chabab ont manifesté leur hostilité à l'égard du nouveau Président et se sont engagés à poursuivre la guerre contre le Gouvernement fédéral. Le 13 mars, deux véhicules piégés ont explosé près de l'ancien Centre de formation Jazeera et devant l'hôtel Wehliye, tuant 18 personnes et en blessant d'autres. Un autre attentat à la voiture piégée à un poste de contrôle près du Théâtre national le 21 mars a fait plus de 10 morts et blessés. Dans les deux cas, les Chabab ont revendiqué la responsabilité de l'attaque. Le 16 avril, un convoi de l'ONU en direction d'un camp de déplacés à la périphérie de Mogadiscio a été touché par une bombe posée en bordure de route. Un véhicule d'escorte qui se trouvait à l'arrière a été légèrement endommagé et deux gardes d'escorte somaliens ont été légèrement blessés. Les Chabab ont revendiqué l'attentat à la bombe, déclarant que l'ONU en était la cible.

17. Le 6 avril, le Président a donné pour instructions aux forces de sécurité somaliennes de préparer une nouvelle offensive contre les Chabab dont il a appelé les combattants à se rendre dans un délai de 60 jours pour bénéficier d'une amnistie. Il a nommé de nouveaux chefs des services de sécurité, notamment de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité, de l'armée nationale somalienne, de la force de police et de l'administration pénitentiaire, ainsi qu'un nouveau maire de

Mogadiscio, qui fait également office de Gouverneur de Banadir. C’est dans ce contexte que les Chabab ont continué de s’attaquer à des installations gouvernementales et à des civils à Mogadiscio. Les 9 et 10 avril, quatre attentats terroristes perpétrés dans la ville ont tué au moins 12 soldats de l’armée nationale somalienne et 18 civils, en blessant de nombreux autres. Les Chabab ont revendiqué la responsabilité d’un attentat à la voiture piégée le 9 avril à proximité du Ministère de la défense, dont la cible aurait été le nouveau commandant de l’armée et d’un attentat-suicide dans l’ancien Centre de formation Jazeera le 10 avril.

18. Les administrations provisoires du HirChébéli et de Galmudug ont connu une insécurité croissante en raison de conflits claniques, de tensions politiques et d’activités des Chabab. Le 11 janvier, six personnes sont mortes et huit ont été blessées lors d’affrontements entre des milices claniques à Abudwak. Le 17 janvier, deux soldats ont été tués et trois blessés lors d’un échange de coups de feu entre la police et les forces de sécurité de Galmudug à Cadado. Le 21 janvier, une attaque à la grenade a tué le commandant de la Division de la police de Jawhar.

19. Les Chabab ont continué à livrer une guérilla dans les zones rurales du centre et du sud de la Somalie. Des attaques contre les forces somaliennes et celles de la Mission de l’Union africaine en Somalie (AMISOM) ont été signalées régulièrement le long des itinéraires logistiques. L’incident le plus grave a été une attaque complexe le 27 janvier contre une base militaire kényane à proximité de Kulbiyow, dans la région du Djouba inférieur. Plus de 30 soldats kényans auraient été tués, quoique le bilan exact reste indéterminé.

20. Le Puntland a été a été marqué par une reprise des hostilités et des actes terroristes. Les forces de sécurité se sont affrontées aux combattants des Chabab près des montagnes de Galgala en janvier et février. À Bosaso, des éléments soupçonnés d’appartenir aux Chabab ont abattu un chef traditionnel le 25 janvier. Trois attaques à la grenade contre une banque, un poste de contrôle de la police et le tribunal civil, les 24 et 26 février et le 4 mars respectivement, ont fait au moins cinq victimes. À Galkayo, un député du Puntland a été blessé lors d’un attentat à la voiture piégée commis par les Chabab le 8 mars. De nouvelles activités menées par le groupe dissident vouant allégeance à l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) ont été signalées dans le District de Qandala. Le 27 janvier, des partisans de l’EIIL ont enlevé cinq soldats Daraouich à Karimo et décapité trois d’entre eux. Le 8 février, quatre éléments soupçonnés d’être affiliés à l’EIIL ont attaqué un hôtel à Bossasso, tuant quatre miliciens et deux civils.

III. Appui à l’entreprise de consolidation de la paix et à l’édification de l’État

A. Coordination internationale et appui politique

21. Mon Représentant spécial a continué de jouer un rôle clef en veillant à la cohérence et à la coordination de l’appui international en faveur de l’entreprise de consolidation de la paix et d’édification de l’État somalien. Il a aidé, dans le cadre de réunions régulières avec des partenaires internationaux, des dirigeants somaliens et d’autres parties prenantes, à s’assurer que les positions et les interventions de la communauté internationale tournaient autour de l’objectif consistant à mener à bien le processus électoral fédéral et à engager des consultations avec le nouveau gouvernement.

22. Au cours de la période considérée, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord a organisé trois réunions préparatoires des partenaires

internationaux à la Conférence de Londres sur la Somalie le 11 mai. Les partenaires sont convenus que la Conférence examinerait la sécurité et la reprise économique à travers le prisme du Plan national de développement et du Nouvel Accord de partenariat.

B. Politique d'ouverture

23. En février, le processus électoral relatif aux 329 membres de la Chambre du peuple et la Chambre haute du Parlement fédéral s'est achevé. L'élection au suffrage indirect en Somalie a revêtu un caractère singulier. Environ 13 000 délégués de clan désignés ont élu leurs représentants à la Chambre fédérale du peuple dans les capitales des États et à Mogadiscio. Par la suite, le neuvième Parlement sortant a transféré son mandat constitutionnel à la prochaine assemblée en toute démocratie et dans la dignité.

24. Par souci de transparence, la MANUSOM a diffusé en flux continu l'élection présidentielle et la cérémonie d'investiture, dont les vidéos ont été visionnées plus de 250 000 fois. La retransmission en direct a été largement utilisée par les médias somaliens et internationaux et par 334 sites Web et applications externes.

25. Les élections des présidents des deux chambres du Parlement et du Président se sont déroulées conformément au règlement intérieur provisoire adopté lors de la première session conjointe du Parlement le 27 décembre 2016. Vingt et un candidats ont brigué la présidence, tandis que 328 parlementaires ont voté à bulletin secret. C'était la première fois dans l'histoire de la Somalie qu'un pouvoir législatif bicaméral élisait un Président fédéral.

26. Le processus électoral de 2016 a été largement appuyé par le Groupe intégré d'appui électoral qui a apporté une aide consultative, logistique et budgétaire. Dans le cadre de sa stratégie à deux volets, le Groupe a également contribué à renforcer les capacités électorales à long terme de la Commission électorale nationale indépendante somalienne. L'action du Groupe s'est accompagnée de l'étude de concepts et de moyens destinés à servir de base aux élections universelles de 2020 devant se dérouler selon le principe « une personne, une voix ». Il s'agit notamment de lois relatives aux partis politiques, à la sécurité des élections, au cadre législatif électoral et au programme national d'identification qui comprendrait l'inscription sur les listes électorales.

27. À cet égard, une mission d'évaluation des besoins électoraux de l'ONU s'est rendue en Somalie du 22 mars au 4 avril. Elle était composée de membres de la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de membres du Groupe intégré d'appui électoral et d'experts électoraux. Les membres de la mission ont rencontré différentes parties prenantes au processus électoral, dont les membres de la Commission électorale nationale indépendante, le Premier Ministre, les Présidents des deux chambres du Parlement, le Ministère fédéral de l'intérieur et des affaires fédérales, des organisations de la société civile et des associations de femmes.

28. La mission d'évaluation des besoins a analysé les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans les préparatifs électoraux depuis la mission précédente effectuée en novembre 2013, notamment dans la mise en œuvre du mandat d'assistance électorale des Nations Unies. Elle a examiné les aspects politiques, juridiques, institutionnels et techniques liés aux conditions qui régnaient en Somalie, ainsi que la situation en matière de droits de l'homme et de sécurité, le cadre juridique et institutionnel, les modalités d'inscription sur les listes électorales

et les capacités et les besoins des parties prenantes au processus électoral, en particulier ceux de la Commission électorale nationale indépendante. Elle s'est attachée à recommander les principes à observer, à préciser la nature de l'assistance électorale que sera appelée à fournir l'ONU par le biais de la MANUSOM en tant que Mission structurellement intégrée et à déterminer en outre les ressources nécessaires. Les conclusions et recommandations de la mission ont servi à l'élaboration, par l'intermédiaire du PNUD, d'un document de projet lié aux élections, qui définira le nouveau cahier des charges de la Commission électorale nationale indépendante.

29. Celle-ci a élaboré son plan stratégique pour 2017-2021, qui prévoit notamment des objectifs, des mesures et des difficultés liés à la préparation des élections universelles. En reconnaissance de son rôle positif, la Commission a été invitée par le Parlement à participer à l'élection présidentielle, le 8 février, en qualité d'observateur.

C. État de droit et institutions chargées de la sécurité

1. Assistance au secteur de la sécurité et réforme

30. Le nouveau Gouvernement fédéral a fait de la réforme du secteur de la sécurité une priorité majeure et engagé des discussions avec des États membres fédérés pour parvenir à un accord politique sur un modèle et une architecture de sécurité fédérale. Du 6 au 8 mars, un atelier bénéficiant du soutien de la communauté internationale a été organisé pour amorcer le dialogue sur l'architecture de sécurité nationale somalienne. Les recommandations de l'atelier ont constitué la base d'une réunion de haut niveau entre le Président Farmajo et les Présidents des États membres fédérés les 15 et 16 avril à Mogadiscio. Le Gouvernement fédéral et les États membres fédérés sont parvenus à un accord sur le dispositif national de sécurité, notamment sur la relation entre les institutions chargées de la sécurité au niveau fédéral et au niveau fédéré et la taille globale, la répartition et la composition, le commandement et le contrôle et les ressources et le financement des forces de sécurité somaliennes. Cela représente une importante réalisation en matière d'édification de l'État et un premier pas vers un nouveau chapitre dans la reconstruction du secteur de la sécurité somalien pour lui permettre d'assumer des responsabilités croissantes, dans le cadre d'un transfert assorti de conditions de la part de l'AMISOM. Il est prévu que l'accord politique constituera le fondement du Pacte de sécurité qui doit être approuvé à la Conférence de Londres sur la Somalie le 11 mai 2017.

31. Du 12 au 14 mars, la MANUSOM a facilité le troisième processus consultatif de gestion des armes et munitions avec le Gouvernement fédéral et l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement. Les participants ont examiné les progrès réalisés par le Gouvernement fédéral au cours des deux dernières années dans la mise en place d'un système global de gestion des armes et des munitions, y compris dans la coordination nationale, les procédures d'importation, le marquage, l'enregistrement, la distribution, la vérification et l'entreposage de ces armes et munitions. Les principes fondamentaux devant régir le cadre national d'une commission de gestion des armes et des munitions pour permettre au Gouvernement fédéral et aux États membres fédérés de renforcer les politiques et procédures s'y rapportant ont également été arrêtés.

2. Forces de police

32. La mise en œuvre du nouveau modèle de police fédérale a continué à s'intensifier dans les États membres fédérés, notamment la création de comités

techniques chargés d'élaborer des stratégies de police pour 2017-2025, axées sur le déploiement de personnel de police ayant reçu une formation suffisante pour assurer des services de police de base. Les principales priorités consistent notamment à accroître la présence et la visibilité de la police au niveau de l'État et à renforcer la capacité de fournir des services de police aux communautés locales.

33. Des comités techniques ont été créés dans le Sud-Ouest, à Djoubaland, à Galmudug et dans le Puntland et sont composés de hauts responsables régionaux et membres de la police. Un Comité technique pour HirChébéli devrait être créé au plus tard en 2017, tout comme un Comité technique mixte comprenant des représentants du Gouvernement fédéral et des États membres fédérés.

3. Désarmement, démobilisation et réintégration

34. Un centre de réadaptation des anciens combattants des Chabab a été ouvert à Kismayo le 1er mars. Financé par l'Allemagne, le centre est le quatrième à être créé dans le cadre du Programme national du Gouvernement fédéral pour le traitement et la prise en charge des combattants désengagés. Le centre offre un soutien psychosocial, des conseils religieux et une formation professionnelle pour aider les anciens combattants des Chabab à réintégrer leur communauté.

35. Dans l'intervalle, la MANUSOM a continué d'aider le Gouvernement fédéral à mettre en œuvre des projets de réinsertion pilote pour les combattants des Chabab désengagés à Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne et Kismayo, ciblant 1 000 bénéficiaires. Les projets offrent des possibilités d'emploi à court terme et des formations axées sur des compétences pratiques en vue de favoriser la réinsertion dans la communauté.

4. Lutte antimines

36. De février à avril, le Service de la lutte antimines a organisé des activités de formation à l'intention des forces de police du Jubaland dans la neutralisation des explosifs et munitions et dans la sensibilisation au danger des engins explosifs improvisés. En outre, les équipes de la police somalienne ont continué à bénéficier d'un appui à Mogadiscio, dans le Sud-Ouest, à Djoubaland, à HirChébéli et dans le Puntland. Elles ont réussi à neutraliser 12 engins explosifs improvisés à Mogadiscio.

37. Pour faire face à la sécheresse, le Service de la lutte antimines sensibilise actuellement des agents de l'État aux menaces que peut constituer, pour la population qui souffre de ce fléau, la présence d'explosifs et aide le Gouvernement fédéral, par une formation directe en matière de sensibilisation au danger des mines, à assurer la protection de la population exposée aux risques liés à cette présence.

5. Appareil judiciaire et pénitentiaire

38. Le programme de travail annuel du Programme conjoint pour l'état de droit en Somalie pour 2017 a fait l'objet d'un accord de principe en mars. Doté d'un budget d'environ 8 millions de dollars des États-Unis provenant du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour la Somalie, il vise principalement à aider les parties intéressées somaliennes à convenir de l'appareil judiciaire et pénitentiaire à mettre en place et des services à fournir, principalement au niveau des États, conformément aux priorités définies par le Gouvernement fédéral et les donateurs.

39. La période considérée a été marquée par une justice administrée à plus grande échelle, des audiences foraines ayant notamment été tenues, pour la première fois, au Djoubaland et dans le Sud-Ouest. L'ONU a, en collaboration avec l'Université de Mogadiscio, appuyé l'organisation de deux ateliers visant à mettre au point des

cours de formation sur 10 thèmes qui serviront à renforcer les capacités judiciaires dans toute la Somalie.

40. Du 25 au 27 février, la MANUSOM a aidé le personnel pénitentiaire à organiser un atelier sur le plan stratégique de développement des services pénitentiaires (Plan onkod). Les discussions ont principalement porté sur le cadre juridique et réglementaire, le commandement et la dotation en effectifs, l'emplacement des prisons et les besoins en ressources. L'établissement du plan dans sa version définitive est prévu dans les prochains mois..

6. Sûreté maritime

41. Alors qu'aucun acte de piraterie n'avait été commis en Somalie depuis mai 2012, cinq ont été enregistrés en mars et en avril, au large du Puntland et du Galmudug. Le 13 mars, au large de la côte nord-est du Puntland, notamment, un groupe de soi-disant pêcheurs somaliens s'est emparé d'un pétrolier battant pavillon des Comores près de Caluula et a exigé une rançon pour huit membres d'équipage sri-lankais. La police maritime du Puntland est arrivée à Caluula le 16 mars, mais les chefs de clan locaux ont réussi à obtenir que l'équipage soit libéré sans qu'une rançon ne soit versée. Le 2 avril, des pirates ont détourné sur la zone de Ceel Huur un navire marchand indien qui de Doubaï faisait route vers Bossasso. Les forces du Galmudug ont pu libérer l'équipage le 10 avril. Le Puntland et le Galmudug ont lancé des opérations de sécurité dans les zones littorales en vue de prévenir la reprise potentielle des actes de piraterie. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a mis un terme à ses opérations de lutte contre la piraterie en décembre 2016, tandis que la Force navale placée sous la direction de l'Union européenne a considérablement réduit sa présence dans la zone à haut risque située au large de la Somalie.

D. Assises économiques

42. Toutes les activités économiques, notamment l'agriculture, l'élevage et la pêche, ont pâti de la sécheresse qui règne dans le pays. Alors que l'économie est tributaire des conditions météorologiques, la prise de mesures visant à protéger les moyens de subsistance contre les chocs climatiques est fortement entravée par la faiblesse de l'investissement en capital public. Une infrastructure et une gestion hydrauliques de base auraient pu atténuer les effets de la sécheresse actuelle.

43. Le déséquilibre du commerce extérieur a continué de se creuser en raison de la sécheresse et de ses effets sur l'activité économique. L'interdiction temporaire imposée par l'Arabie saoudite aux importations de bétail en provenance de Somalie, qu'elle soupçonne d'être atteint de fièvre de la vallée du Rift, a contribué à cette tendance. Comme le bétail représente environ 80 % de l'ensemble des exportations et que les pertes, dans de nombreuses régions, étaient de l'ordre de 60 à 70 %, la sécheresse, de par la baisse du prix du bétail et du recul des exportations qu'elle aura provoqués, aura des effets néfastes graves et persistants durables sur l'économie.

44. Cet état de fait aggravera sans doute une situation socioéconomique déjà catastrophique, puisque la moitié de la population (51,6 %) vit sous le seuil de pauvreté défini au niveau international. Toujours très marquées, les inégalités se traduisent par un taux de pauvreté qui varie en fonction des milieux : alors qu'il est de 45 % dans les zones urbaines et de 52,3 % dans les zones rurales, il atteint 70,1 % dans les camps de déplacés.

45. Néanmoins, avec le soutien continu de la communauté internationale, la croissance économique devrait s'accélérer entre 2017 et 2019. Le produit intérieur brut (PIB) de la Somalie, en grande partie porté par la consommation, était estimé à 6,2 milliards en 2016. Les importants investissements d'équipement réalisés avec toute la diligence requise étant en voie d'achèvement, les investissements du secteur privé devraient augmenter en 2017. Une exigence primordiale sera de se pencher sur la question du cadre juridique et réglementaire qui entrave le développement du secteur privé, en particulier du secteur bancaire.

E. Recettes et services

46. Les dépenses publiques, qui partaient, il est vrai, d'un niveau très bas, ont presque quintuplé au cours des dernières années, passant de 35,1 millions de dollars en 2012 à 170,5 millions de dollars en 2016 (2,8 % du PIB). Les taxes sur les échanges internationaux représentaient 68 % des recettes intérieures, toujours faibles du reste, puisqu'étant de 113 millions de dollars.

47. Bien que les recettes du Gouvernement fédéral aient augmenté, elles ne suffisent toujours pas à financer des fonctions essentielles de l'État. Les municipalités et plusieurs autorités relevant des États ont progressivement renforcé leur rôle, mais la plupart des services sont encore fournis par des organisations non gouvernementales et le secteur privé, avec l'appui d'organismes internationaux.

48. Du fait de son surendettement et de l'importance de ses arriérés, la Somalie ne peut pas prétendre à un financement de l'Association internationale de développement ou d'autres organismes de financement offrant des conditions favorables. Il lui est donc impossible de financer les programmes nationaux nécessaires pour arracher des millions de personnes à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté, ou mettre un terme à leur situation de vulnérabilité ou de déplacement. La Somalie doit normaliser ses relations avec les institutions financières internationales afin de pouvoir bénéficier de financements à taux réduit. Les partenaires de développement, les institutions financières internationales et le Gouvernement fédéral travaillent à l'élaboration d'un plan d'action global et clairement défini devant permettre à la Somalie d'obtenir un allégement de sa dette.

49. La Somalie continue de se constituer un bilan de réformes dans le cadre du programme de référence du Fonds monétaire international, qui lui donne la possibilité de jeter les bases d'une liquidation de ses arriérés et de l'allégement de sa dette lorsque la situation s'y prêtera. Pour réduire la pauvreté et les inégalités, elle devra opérer des réformes supplémentaires, notamment permettre un accès plus équitable à des services d'éducation et de santé de meilleure qualité, et mettre en place des programmes durables adaptés aux pays fragiles en matière d'infrastructure et de protection sociale.

50. S'il est vrai que les dirigeants fédéraux et les présidents des États sont parvenus dans une certaine mesure à mieux définir les rôles et les responsabilités des autorités fédérales et des autorités des États, il n'en demeure pas moins que les dispositifs relatifs à l'élaboration de politiques et de lois régissant la prestation de services, l'établissement de normes et les mécanismes publics de contrôle font toujours défaut.

F. Questions transversales

1. Relèvement communautaire et gouvernance locale

51. L'ONU a appuyé les activités de la communauté internationale visant à contribuer au relèvement communautaire et à rétablir des liens entre les autorités et

la population. Le 20 mars, le Comité directeur mixte du Fonds pour la consolidation de la paix a approuvé les programmes de travail annuels et les budgets des projets *Daldhis* (« Construis ton pays ») et *Midnimo* (« Unité »), axés respectivement sur la prestation de services et l'intégration durable des rapatriés. Le Fonds pour la stabilité de la Somalie a mené des projets en matière d'infrastructure à Hobyo, Houdour et Berdali, qui ont créé des emplois. Au Djoubaland, le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ont aidé les jeunes à se doter de meilleures perspectives d'emploi et à mettre sur pied des microentreprises en leur assurant des formations professionnelles et des subventions en espèces. Le 19 février, le Ministère des femmes, de la famille et des droits de l'homme du Djoubaland a assisté à la cérémonie de pose de la première pierre d'un nouveau marché dans la ville d'Afmadow, dont les travaux de construction seront réalisés avec le soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

52. Le 8 mars, lors d'une réunion du Comité directeur du Programme commun des Nations Unies sur la gouvernance locale et la décentralisation des services, des représentants du Ministère de l'intérieur et des affaires fédérales, des États fédérés et des organismes des Nations Unies ont débattu des priorités pour 2017, qui comprennent la fourniture d'un appui à la formation de conseils de districts en vue de renforcer la gouvernance locale et d'améliorer la prestation de services. Ils ont approuvé le financement du programme de travail conforme avec le Cadre national de gouvernance locale pour Ouadajir.

53. Mon Représentant spécial a invité tous les acteurs de la communauté internationale intéressés par la stabilisation et la gouvernance à une table ronde, le 12 avril à Mogadiscio, afin qu'ils réaffirment leur engagement en faveur du concept de relèvement local et d'extension de l'autorité et de la responsabilité de l'État et en accélèrent la mise en œuvre.

2. Droits de l'homme

54. Le nombre de violations des droits de l'homme a diminué durant la période considérée : 646 victimes civiles ont été signalées, dont 287 morts et 359 blessés. En tout, les forces de sécurité ont fait 150 victimes parmi les civils : l'action des forces de sécurité somaliennes a fait 54 morts et 35 blessés, et celle de l'AMISOM 20 morts et 41 blessés.

55. On a comptabilisé 134 morts et 200 blessés parmi les victimes civiles attribuées aux Chabab et les personnes non identifiées, ce qui représente une augmentation de 46,5 % par rapport à la période considérée dans le précédent rapport. Les Chabab ont enlevé 36 personnes, dont 15 ont été libérées par la suite.

56. La cour d'appel militaire du Puntland a continué d'examiner les affaires des personnes soupçonnées d'appartenir aux Chabab ou à l'EIIL et condamnées à mort en première instance. Depuis janvier, 25 condamnations à mort ont été commuées, soit 66 % des peines de mort prononcées en 2016. Quatorze condamnations à mort ont été prononcées au cours du premier trimestre 2017, dont 11 par des tribunaux militaires. Huit des accusés étaient affiliés aux Chabab, trois étaient membres des forces de sécurité somaliennes et trois étaient des civils.

57. Vingt-huit cas de violences sexuelles liées au conflit ont été signalés, contre 13 seulement durant la période considérée dans le précédent rapport. Cette hausse est probablement liée aux déplacements de populations dus à la sécheresse et au manque d'accès à l'aide humanitaire. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables et le nombre de cas de violences sexuelles signalés dans les camps de déplacés a augmenté.

58. Les menaces contre la liberté d'expression se sont accentuées : 61 personnes ont été arrêtées, dont 35 pour avoir protesté contre une décision judiciaire au Puntland et 13 pour avoir critiqué des décisions prises par des responsables au port de Berbera, dans le Somaliland. Deux membres des médias ont été frappés par les forces de sécurité à Galkayo et un défenseur des droits de l'homme a été accusé d'infraction pénale pour avoir fait signer une pétition demandant qu'il soit mis fin à l'impunité de la police. On a signalé 14 meurtres de personnes participant au processus électoral, dont trois revendiqués par les Chabab et 11 attribués à des inconnus. Dans un des cas, dans la région du Bas-Chébéli, un ancien qui avait été capturé par les Chabab a été exécuté en public, le 20 mars, pour avoir soi-disant participé au processus électoral à Baidoa. La MANUSOM ayant plaidé auprès du Directeur général du Ministère de la sécurité nationale, le 26 mars, l'Agence nationale de renseignement et de sécurité a libéré un prisonnier détenu depuis le 25 octobre 2016 sans avoir été inculpé, d'abord par l'AMISOM à Beledweyne, puis par l'Agence nationale à Mogadiscio.

59. Du 11 au 13 février, le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme s'est rendu en Somalie pour évoquer la situation des droits de l'homme, notamment la mise en œuvre de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes, et le rôle essentiel que jouent les droits de l'homme et leur protection dans les stratégies relatives à la politique et à la sécurité.

3. Égalité des sexes et autonomisation des femmes

60. Les femmes représentent 23 % des membres du nouveau gouvernement – 6 des 26 ministères –, soit une augmentation de 100 % par rapport au précédent gouvernement. Sur les 329 membres élus au Parlement fédéral, 80 (24 %) sont des femmes.

61. Avec le soutien du PNUD, la première conférence annuelle des parlementaires somaliennes (Somali Women Parliamentarians Conference) s'est déroulée les 24 et 25 avril. Les femmes siégeant au Parlement fédéral et dans les assemblées des États ont débattu des moyens de s'acquitter de leurs devoirs constitutionnels et de faire en sorte que les questions liées aux femmes figurent parmi les priorités nationales.

62. Le 8 mars, avec le soutien de l'ONU, les ministères chargés de questions féminines et la société civile ont célébré la Journée internationale des femmes à Mogadiscio, Garowe, Kismayo, Baidoa, Beledweyne et Galkayo. À Mogadiscio, dans le cadre d'une manifestation coorganisée par le Gouvernement fédéral, l'Union africaine, l'Union européenne et l'ONU, le Ministère de la femme et de la promotion des droits de l'homme a remercié l'ONU et l'AMISOM pour avoir aidé le pays à faire élire au Parlement 24 % de femmes.

63. À Gaalkacyo, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, des dirigeantes ont réuni des responsables et des citoyens des deux côtés de la Ligne verte afin de promouvoir la paix dans cette région troublée. Dans le cadre d'un match amical de football, elles ont incité les jeunes à diffuser des messages de paix et de solidarité. Cet événement a ouvert la voie au dialogue et mis en évidence le rôle important des femmes dans l'établissement de la paix.

4. Protection de l'enfance

64. L'Équipe spéciale de surveillance et d'information concernant les violations perpétrées contre des enfants a fait état de 431 infractions graves concernant 397 enfants (332 garçons et 65 filles), commises lors de 148 incidents avérés. Les exécutions publiques d'enfants et les amputations de mains se sont poursuivies :

cinq enfants ont été tués et trois ont été mutilés. Les Chabab auraient continué de procéder à des enlèvements à des fins de recrutement, un événement alarmant ayant été la « sortie d'une promotion » de 167 garçons de 10 à 13 ans d'un centre de formation de la région du Bas-Chébéli.

65. L'Équipe spéciale de surveillance a continué d'appuyer les activités de sensibilisation et de vérification des antécédents menées par le Groupe de la protection de l'enfance de l'armée somalienne. Du 26 février au 2 mars, une mission conjointe du Gouvernement fédéral, de l'ONU et des États-Unis à Kismayo et Dobli a procédé à la vérification des antécédents de 2 269 soldats, dont 1 569 soldats de l'armée somalienne et 700 membres des forces Daraouich, tous adultes.

66. Le 26 janvier, un tribunal militaire à Bossasso a annulé la condamnation à mort de 10 enfants qui avaient été accusés de liens avec les Chabab, et l'a commuée en une peine de 20 ans d'emprisonnement. À l'issue d'un travail de sensibilisation soutenu auprès des autorités du Puntland, 36 enfants condamnés à des peines d'emprisonnement et détenus à Bossasso et Garowe ont été transférés, le 2 avril, dans un centre de réinsertion soutenu par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

5. Prévention de la violence sexuelle

67. Comme les situations d'urgence donnent souvent lieu à une recrudescence des actes de violence sexuelle, l'ONU a intensifié ses activités de prévention en la matière, menées en plus de ses programmes essentiels, en s'attachant à la fois à sensibiliser le Gouvernement fédéral et à dispenser des formations au personnel de l'ONU et de l'AMISOM. La vulnérabilité des femmes et des filles en particulier a été exacerbée par une augmentation des déplacements de population des zones rurales aux zones urbaines. Entre janvier et mars 2017, les membres du sous-groupe thématique chargé de la violence sexiste ont mené des activités de prévention, d'aide et de renforcement des capacités qui ont bénéficié à 17 353 personnes (3 102 filles, 2 236 garçons, 9 062 femmes et 2 953 hommes). Les services d'aide aux personnes ayant subi des actes de violence sexuelle et sexiste comprennent une assistance médicale vitale, notamment des traitements en cas de viol, une assistance juridique, psychosociale et matérielle, la fourniture de moyens de subsistance, et un hébergement temporaire dans un lieu sécurisé. En vue de favoriser une intervention médico-légale s'inscrivant dans le cadre d'une démarche globale intégrée en cas d'actes de violence sexuelle et sexiste, le Ministère de la justice du Somaliland, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a organisé, en mars 2017, une formation visant à renforcer les capacités d'utilisation d'une panoplie d'outils de travail médico-légaux prévus en cas de violence sexuelle et sexiste, et adaptée au contexte à partir de l'arsenal de mesures déployé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'ONUDC.

6. Sanctions ciblées

68. Dans son rapport au Conseil de sécurité du 13 avril, le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée a présenté les dernières conclusions en date du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée, notamment la constatation que les Chabab constituaient toujours la principale menace pour la paix et la sécurité en Somalie. Le 21 avril, lorsqu'il a présenté son bilan à mi-parcours au Comité, le Groupe de contrôle a également souligné qu'il estimait que la faction militante de l'EIIL fidèle à Abdulqadir Mumin et active dans la région de Bari, au Puntland, s'était considérablement renforcée durant la période considérée dans le présent rapport. Le

Groupe de contrôle a en outre appelé l'attention sur la menace pour la paix et la sécurité que représentaient la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, ainsi que la reprise potentielle de la piraterie en Somalie.

G. Situation humanitaire

69. La situation humanitaire s'est détériorée à un rythme alarmant et le risque de famine persiste en 2017. Le 28 février, le Président de la République fédérale a convoqué une table ronde de haut niveau sur la réponse à la sécheresse et déclaré l'état de catastrophe nationale, exhortant les acteurs internationaux et nationaux à redoubler d'efforts pour éviter une catastrophe. Le communiqué publié à l'issue de la rencontre faisait état de l'adoption d'une politique de tolérance zéro pour tout détournement de l'aide humanitaire et été assorti d'un engagement visant à prendre des mesures fermes contre quiconque se livrerait à ces pratiques corrompues. Il a également souligné que le secteur privé pouvait jouer un rôle crucial en aidant à acheminer de fournitures humanitaires.

70. Quelque 6,2 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, parmi lesquelles près de 3 millions ont de toute urgence besoin d'une aide pour survivre. Le réseau pour la surveillance des retours et des dispositifs de protection, dirigé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, a recensé plus de 570 000 nouveaux cas de déplacement provoqués par la sécheresse depuis novembre 2016. Au 30 avril, les cas de diarrhée aqueuse aiguë et de choléra s'élevaient à près de 36 066. Ils avaient fait plus de 697 morts, avec un taux de létalité de 1,2 %, supérieur au seuil des situations d'urgence, fixé à 1 %. Le nombre recensé de cas de rougeole est également en augmentation. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le prix des aliments de base a flambé en janvier, tandis que les pasteurs ont souffert de la baisse du prix du bétail et de l'augmentation du prix des céréales.

71. Le 27 février, afin de faciliter et de coordonner les activités, de renforcer l'échange d'informations et de combler les lacunes, le Coordonnateur des opérations humanitaires a ouvert, à Mogadiscio, un centre de coordination des opérations relatives à la sécheresse auquel participent les coordonnateurs des groupes thématiques. En mars, des centres régionaux de ce type ont été ouverts à Baidoa et Garowe.

72. Grâce à de généreux donateurs, des organisations non gouvernementales nationales et internationales et des organismes des Nations Unies, en coordination avec les autorités, intensifient considérablement les activités humanitaires dans tout le pays. Le nombre de personnes bénéficiant ainsi d'un meilleur accès à la nourriture a atteint 1,7 million, soit 62 % de plus qu'en février (1,1 million). Un net renforcement des services de nutrition est également en cours et 332 000 enfants et femmes ont été traités en mars, dont 69 000 enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aiguë. Des organisations non gouvernementales humanitaires et des partenaires de l'ONU ont également amélioré la distribution d'eau potable et approvisionné près de 1 150 000 personnes entre janvier et mars grâce à l'acheminement d'eau par camion et à la fourniture de réservoirs durs et souples. Le nombre de bénéficiaires a été plus que doublé par rapport à février. Les partenaires s'occupant de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène s'efforcent, conjointement avec l'équipe spéciale chargée de la diarrhée aqueuse aiguë et du choléra, d'enrayer la propagation de l'épidémie. Plus de 194 500 personnes (dont 114 500 femmes) ont bénéficié de soins de santé primaires et secondaires, soit 65 % de plus qu'en février (126 000 personnes). Cependant, malgré ces énormes efforts d'intensification des

activités, les objectifs globaux n'ont pas été atteints et la situation humanitaire continue de se détériorer.

73. L'insécurité a continué d'entraver l'accès aux personnes ayant besoin d'aide, en particulier dans le sud et le centre de la Somalie. Entre janvier et mars 2017, les organisations humanitaires ont subi plus de 35 violentes attaques, lors desquelles deux humanitaires ont été tués, six blessés, cinq enlevés et arrêtés. Des fournitures humanitaires ont été pillées dans certaines parties du Somaliland, dans les administrations provisoires du HirChébéli et du Sud-Ouest. Des pourparlers sont en cours avec les autorités à ce sujet.

74. Le 7 mars, je me suis rendu en Somalie avec le Coordonnateur des secours d'urgence. Nous avons rencontré le Président et les autorités fédérales pour discuter de la lutte contre la sécheresse et nous nous sommes rendus à Baidoa, où la crise est particulièrement intense. La visite a été largement couverte par les médias internationaux et locaux.

75. Le 18 février, l'équipe de pays pour l'action humanitaire a publié un plan opérationnel relatif à la prévention de la famine, dans lequel elle demandait 825 millions de dollars afin de pouvoir venir en aide à 5,5 millions de personnes entre janvier et juin 2017. Les donateurs ont rapidement réagi, affectant 580 millions de dollars à l'intensification de l'aide humanitaire.

76. Sur la base des enseignements tirés de la sécheresse de 2011, d'importantes capacités de gestion des risques ont été mises en place de façon à réduire au minimum le détournement de l'aide humanitaire. Le recours accru à l'assistance en espèces (qui représente près de 50 % de l'assistance dans les principaux secteurs de l'aide humanitaire), où le secteur privé joue un grand rôle, contribue à stabiliser les marchés et a amélioré notre capacité d'intensifier les activités d'assistance et d'apporter de l'aide dans des zones reculées. Les problèmes d'accès, notamment les barrages routiers et les entraves administratives, sont recensés de façon plus systématique et résolus par voie de concertation avec les autorités fédérales et locales et avec les chefs coutumiers.

H. Appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie, à l'armée nationale somalienne et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie

77. Le BANUS a continué de fournir un appui logistique à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne à Mogadiscio et dans les secteurs, conformément au mandat que lui a confié le Conseil de sécurité. À ce titre, il a formé 763 membres du personnel de l'AMISOM dans plusieurs domaines, notamment la radiodiffusion, la neutralisation des engins explosifs improvisés, la vidéosurveillance sur IP, la problématique hommes–femmes et les soins médicaux et leur a dispensé des formations avant leur déploiement afin d'améliorer leur efficacité. Il soutient aussi sur le plan logistique les opérations électorales en Somalie et aide par exemple les troupes de l'AMISOM et le personnel de police déployés pour surveiller ces opérations à Adado (Galmudug), où l'ONU n'était pas présente jusqu'ici.

78. Le contingent britannique déployé au service du Bureau et composé d'ingénieurs, de médecins et de personnel d'assistance logistique et technique a apporté une aide utile dans ses domaines de compétence. Il a formé plus de 1 000 soldats de l'AMISOM dans plusieurs domaines. Il faut encore signaler la collaboration avec le contingent burundais, qui a donné lieu à un programme de formation et d'encadrement de deux mois en prévision de l'opération Antilope menée par l'AMISOM dans le secteur 5 de sa zone de responsabilité opérationnelle.

79. Le Bureau d'appui a continué de mobiliser des unités de soutien à l'AMISOM, dont une dans le secteur 5 où, à titre expérimental, les troupes burundaises sont chargées de la direction tandis que les fonctions de formation et d'encadrement sont confiées au contingent britannique. Cette mesure a permis d'améliorer et de sécuriser considérablement les itinéraires principaux de ravitaillement de ce secteur. Une fois mis en œuvre dans tous les secteurs de la Mission, ce projet devrait améliorer les autres itinéraires principaux de ravitaillement et faciliter l'approvisionnement par voie terrestre ainsi que les échanges commerciaux et l'acheminement de l'aide humanitaire.

80. Grâce au soutien technique et aux formations que le Service de la lutte antimines de l'ONU continue de leur fournir, les troupes de l'AMISOM sont mieux à même de repérer et de détruire davantage d'engins explosifs improvisés sur les itinéraires principaux de ravitaillement que par le passé, ce qui s'est traduit par moins de décès et de blessures parmi le personnel et moins de dégâts matériels. Entre janvier et mars, la Mission a été visée par 39 engins de ce type, dont 13 ont été repérés et détruits par ses équipes.

81. Le 24 janvier s'est tenue la vingt-deuxième réunion du Comité de coordination des opérations militaires de l'AMISOM à Addis-Abeba, où il a été question entre autres de l'expansion de ses opérations offensives et de celles de l'Armée nationale somalienne dans le pays. Une réunion de planification a donc eu lieu dans la même ville les 27 et 28 février afin d'examiner le plan d'opérations d'incursions élargies dans la vallée du Djouba et la côte Nord-Est. Le Bureau d'appui continue de participer aux réunions de planification communes menées sous la conduite de l'Union africaine dans le but de mettre au point un plan complet et durable visant à harmoniser les interventions sur le plan de la sécurité, des politiques et du développement.

82. Dans le cadre des activités commémorant le dixième anniversaire de l'AMISOM, l'Union africaine a procédé à Nairobi, les 9 et 10 mars, à une analyse complète des enseignements à tirer de la Mission et a examiné dans ce cadre les progrès accomplis depuis sa création, les difficultés rencontrées et la voie à suivre, notamment en matière de stratégie de désengagement. Un examen conjoint de l'AMISOM effectué par l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine devrait contribuer à définir les modalités de leur coopération future en vue du rétablissement de la paix et de la sécurité et à assurer le transfert conditionnel aux institutions somaliennes de la responsabilité première en matière de sécurité.

83. Pendant la période à l'examen, une épidémie de choléra a éclaté dans le pays, y compris dans des zones où le personnel de la Mission a établi ses quartiers. Tout en faisant savoir à l'Union africaine qu'il lui incombait de s'assurer que les membres du personnel en tenue étaient vaccinés avant leur déploiement, le Bureau d'appui a collaboré avec l'OMS pour aider d'urgence à vacciner les soldats contre la maladie, sachant que 95 % des éléments de la Mission n'avait pas été vaccinés alors que son personnel et celui de l'ONU sont particulièrement menacés de contagion, surtout dans les zones à haut risque.

84. En outre, le Bureau d'appui a pris une série de mesures visant à atténuer les effets de la sécheresse, y compris la création et l'entretien du centre de coordination des interventions en la matière à Mogadiscio. Il s'est efforcé de mettre ses vols à disposition des personnes associées aux opérations de lutte contre la sécheresse. Le Bureau d'appui a également créé des procédures internes de rationnement de l'eau afin que celle-ci soit utilisée à bon escient.

85. L'équipe spéciale chargée de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes

a travaillé à une évaluation provisoire des risques que poserait en la matière l'intégration des Forces de défense du Puntland dans l'Armée nationale somalienne. Cette évaluation et les mesures d'atténuation qui y sont proposées ne seront pas approuvées avant que certaines clarifications quant aux modalités et au champ des activités d'appui de l'ONU n'aient été apportées. Le Groupe de travail conjoint de l'ONU et de l'AMISOM sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes a également examiné l'application des mesures d'atténuation prévues dans ce cadre; à sa réunion du 14 février, il a indiqué que la réaction de l'AMISOM aux allégations de viol donnaient matière à préoccupation. La Mission a indiqué qu'elle fournirait de plus amples informations sur ces allégations une fois qu'elle aurait achevé son enquête.

86. Pour continuer d'aider l'AMISOM à élaborer des procédures opérationnelles permanentes pour la cellule de suivi, d'analyse et d'intervention concernant les victimes civiles, le Bureau d'appui a recruté un consultant international chargé de repérer les civils touchés par les opérations offensives de l'AMISOM et de rendre compte de leur situation. Cette mesure vise à aider la Mission à respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire, conformément à la politique de diligence voulue.

I. Présence de l'Organisation des Nations Unies en Somalie

87. Le niveau de risque en matière de sécurité concernant le secteur de l'aéroport international de Mogadiscio placé sous la protection de l'AMISOM est resté élevé depuis l'évaluation précédente, réalisée en février. Le Bureau d'appui a poursuivi la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques recommandées pour améliorer la sécurité et la protection de l'ensemble du personnel des Nations Unies. Des projets similaires sont actuellement menés dans les complexes régionaux des Nations Unies.

88. Au 30 avril, il y avait en Somalie 519 membres du personnel des Nations Unies recrutés sur le plan international et 1 149 membres recrutés sur le plan national. De plus en plus d'organismes, de fonds et de programmes des Nations Unies opèrent en dehors de Mogadiscio, où leur personnel recruté sur les plans national et international est posté de manière permanente, tendance qui sera sans doute amenée à se poursuivre en raison de l'intervention humanitaire liée à la sécheresse; l'effectif maximal à Baidoa a par exemple été relevé à 40 personnes, contre 29 auparavant, pour faciliter cette intervention. L'insécurité demeure le principal frein à ces opérations. Le fait que l'accès à certaines zones soit restreint empêche de répondre aux besoins d'aide humanitaire et de développement.

89. Dans sa résolution 2275 (2016), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de « procéder à un examen de la présence de l'Organisation des Nations Unies en Somalie après le processus électoral de 2016, afin de veiller à ce que l'action des Nations Unies soit configurée de manière à pouvoir appuyer la prochaine phase de la formation de l'État en Somalie, et de lui présenter des options et des recommandations à ce sujet ». L'ONU a procédé en novembre 2016 à une évaluation stratégique comprenant une analyse complète de la situation, un bilan de ses activités dans le pays et des propositions sur la marche à suivre. Ces propositions ont été examinées au Siège et sur le terrain pendant une mission déployée à cet effet du 5 au 15 mars en Somalie, au Kenya et en Éthiopie. Je communiquerai les résultats de l'évaluation stratégique par lettre au Président du Conseil de sécurité le 5 mai.

IV. Observations

90. La période à l'examen a été marquée par une suite d'événements remarquables qui, pour les Somaliens et la communauté internationale, font naître de grands espoirs en l'avenir du pays. L'élection pacifique d'un nouveau président jouissant d'une légitimité généralement reconnue et la désignation et l'approbation relativement rapides d'un premier ministre et d'un gouvernement ouvrent la voie vers de nouveaux progrès politiques. L'accord conclu le 16 avril par les dirigeants somaliens à la fois au niveau fédéral et fédéré quant à la structure des forces de sécurité du pays et à leur responsabilité devrait créer les conditions d'un développement du secteur de la sécurité dans le pays. Ces événements sont autant de bases solides qui contribueront à renforcer l'État fédéral et lui permettront de mieux assurer la paix, la sécurité et la stabilité du pays. Je tiens à féliciter les autorités somaliennes aux niveaux fédéral et fédéré de ces importants progrès.

91. Le processus électoral, qui est loin d'avoir été parfait, a souffert de l'absence de systèmes institutionnels et de mécanismes de responsabilité et de la corruption généralisée. Cependant, les normes électorales y ont relativement bien été respectées, la plupart des scrutins se sont bien déroulés et la légitimité des résultats n'a pas été contestée. L'euphorie qui a saisi tout le pays à l'annonce de l'élection du Président de la République fédérale le 8 février montre clairement que les Somaliens tiennent le résultat des élections pour légitime.

92. La Somalie dispose à présent d'un nouveau gouvernement fédéral accepté par tous les clans. Fort de ce vote de confiance, le Gouvernement devra s'atteler à résoudre de nombreuses questions urgentes, telles que la sécheresse, la sécurité, la gestion des finances publiques, la lutte contre la corruption, l'augmentation des revenus et la révision de la Constitution. Au nombre de ses priorités figurent également des réformes institutionnelles à même de remédier à certaines des insuffisances constatées pendant le processus électoral.

93. Je remercie l'ancien Président fédéral M. Hassan Sheikh Mohamud d'avoir gracieusement accepté sa défaite et d'avoir contribué au bon déroulement de la transition. Ce passage du pouvoir pacifique et dépourvu d'acrimonie est un exemple dont devraient s'inspirer d'autres pays du continent et d'ailleurs.

94. Je salue la volonté du Président Farmajo et du Premier Ministre Kheyre d'œuvrer harmonieusement dans le respect de la répartition des responsabilités qui s'attachent à leurs fonctions respectives. Ce n'est qu'à ce prix que la Somalie pourra éviter les luttes de pouvoir entre le Président et le Premier Ministre qui ont mis à mal la stabilité et gêné la conduite des affaires pendant le mandat des précédents gouvernements.

95. Le système fédéral somalien n'en est qu'à ses débuts et devra être consolidé pendant les prochaines années, ce qui aura peut-être initialement pour effet de réveiller de vieilles rancœurs. Cette situation exige de définir clairement les responsabilités et les rôles des gouvernements au niveau fédéral et fédéré, mais présente en même temps une occasion historique pour ce faire. Je prie le Gouvernement fédéral et le Parlement de faire avancer la révision de la Constitution, notamment en ménageant aux régions, à la société civile et à d'autres parties prenantes une place utile dans ce processus. Si elle est habilement menée, cette révision peut être source d'unité nationale, mettre fin à de vieux griefs et facteurs d'instabilité et constituer une extraordinaire occasion de réconciliation.

96. Les conditions humanitaires, déjà très préoccupantes, pourraient s'aggraver encore. Cette situation menace l'avenir politique du pays et pourrait remettre en

cause aux yeux des habitants la légitimité des institutions fédérales et fédérées et des responsables publics.

97. Lors de ma visite en Somalie, le 7 mars, j'ai pu me rendre compte à la fois des promesses dont était porteuse la Somalie et des énormes difficultés qui l'attendaient. J'y ai constaté des situations de besoin extrême, mais j'ai également observé que les acteurs humanitaires s'efforçaient de renforcer leur assistance grâce aux ressources fournies par les donateurs. J'ai trouvé encourageantes la diligence des autorités somaliennes et leur détermination à garantir la responsabilité, à améliorer l'accès aux zones voulues et à lever les obstacles à l'efficacité des interventions. J'ai également été impressionné par les mesures adoptées par le système humanitaire sous la direction du Coordonnateur des opérations humanitaires, qui s'est tenu prêt à prévenir les risques de famine pour ensuite renforcer l'assistance à mesure que les fonds lui parvenaient. Les intervenants humanitaires travaillent dans l'un des lieux les plus difficiles et dangereux au monde. Des ressources ont à présent été débloquées grâce au généreux appui des donateurs. À tous les niveaux, les autorités somaliennes ont joint le geste à la parole et fait preuve de détermination pour éviter que la situation ne dégénère en famine. Il est indispensable de s'assurer que l'assistance ne fasse l'objet d'aucun usage détourné ou abusif et qu'elle parvienne à ceux qui en ont le plus besoin.

98. Les défis à relever sont énormes, à commencer par la question de l'accès. Les Chabab continuent d'empêcher l'assistance de parvenir à ceux qui en ont besoin et aux habitants des zones sous leur contrôle. Il est inacceptable que l'acheminement de l'aide humanitaire soit perturbé ou entravé pour attiser le conflit, en particulier lorsque ce sont des femmes ou des enfants qui sont visés.

99. Priorité doit être accordée à l'amélioration de la sécurité, notamment pour pouvoir mieux intervenir en cas de sécheresse. L'AMISOM fête en 2017 son dixième anniversaire et ne restera pas indéfiniment en Somalie. Il est donc urgent de progresser dans la mise en place d'institutions somaliennes chargées de la sécurité. J'accueille avec satisfaction l'accord politique conclu en avril sur le dispositif de sécurité nationale somalienne, étape essentielle pour accélérer la mise en œuvre d'une plus ample réforme de ce secteur, réforme que la communauté internationale doit se tenir prête à appuyer avec promptitude et cohésion. L'application de l'accord devrait commencer sans délai avec un soutien international accru et mieux coordonné. Les progrès du secteur de la sécurité devraient en fin de compte permettre aux Somaliens de reprendre les fonctions de sécurité des mains de l'AMISOM dans le cadre d'une transition fondée sur le respect de conditions acceptées de part et d'autre. Il faut en même temps soutenir l'AMISOM de manière prévisible afin d'améliorer son efficacité et de faciliter ses opérations conjointes.

100. Il est essentiel à cet égard de faciliter ses mouvements. Je remercie les gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni d'avoir contribué à la création des unités de soutien à la Mission et lance un nouvel à appel à contributions de manière à accélérer la mise en place d'unités de ce type dans les secteurs restants. Pour pouvoir poursuivre sur cette lancée et créer ces unités, le Bureau d'appui dépend du fait que les pays qui fournissent des contingents lui apportent les ressources humaines et matérielles voulues. Il est encore plus essentiel que ces pays collaborent avec le Bureau d'appui et le Service de la lutte antimines de l'ONU à l'ouverture des voies principales de ravitaillement, comme les en a chargés le Conseil.

101. Je tiens à remercier les États Membres qui ont contribué au fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'Armée nationale somalienne, grâce auquel le Bureau d'appui a pu aider les soldats de cette armée à mener des opérations conjointes avec l'AMISOM. Toutefois, ce fonds et le fonds d'affectation spéciale à l'appui de

l'AMISOM affichent tous deux un solde extrêmement faible, à peine supérieur à 10 millions de dollars et 387 000 dollars, respectivement. Je demande d'urgence aux États Membres d'envisager de leur verser des contributions.

102. Malgré les efforts constants de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes, les Chabab demeurent une menace réelle. Ce mouvement a fait preuve de résilience et de capacité d'adaptation; surmontant ses échecs et difficultés, il a su garder un noyau uni malgré les luttes intestines et les factions internes. L'évolution de sa stratégie et son habileté croissante à exécuter des opérations terroristes complexes en milieu urbain aussi bien que rural en sont la preuve. Les Chabab ont également exploité la sécheresse comme motif de propagande à leur avantage. Je constate avec une préoccupation particulière que ce groupe est prêt à employer la violence pour faire obstacle aux secours visant des civils ou du personnel humanitaire, y compris le personnel de l'ONU.

103. La situation en matière de droits de l'homme demeure grave, mais je suis conforté de constater que toutes les peines de mort prononcées à l'encontre d'enfants dans l'État du Puntland ont été levées. Toutefois, j'estime extrêmement préoccupant que ces peines aient été transformées en peines d'emprisonnement prolongées. Je prie instamment les autorités du Puntland de tenir leur promesse de lever ces peines, de faciliter la libération des enfants et de continuer de collaborer avec l'ONU à leur réinsertion. Je les exhorte en outre à lever toutes les peines de mort prononcées contre des enfants par des tribunaux civils ou militaires et à mettre en place d'urgence, avec l'aide de l'ONU, un système de justice pour mineurs qui soit conforme à la Convention relative aux droits de l'enfant.

104. Les atteintes à la liberté d'expression demeurent préoccupantes : des journalistes, des politiciens ou des défenseurs des droits de l'homme continuent d'être harcelés pour leurs critiques aux autorités publiques. La liberté d'expression est l'une des bases de la société démocratique et la liberté des média est un facteur de communication, de paix et de bonne gouvernance, qui sont autant d'impératifs pour le nouveau gouvernement somalien.

105. Je prie le Gouvernement fédéral et l'administration du « Somaliland » de reprendre les négociations et de résoudre les questions qui s'opposent à l'harmonie de leurs rapports. Je constate avec préoccupation le retard des élections présidentielle et législatives au « Somaliland », qui semble remettre en cause les promesses d'une démocratisation du « Somaliland » et la crédibilité que celui-ci y gagnait. Je demande à l'administration du « Somaliland » de revoir le cycle électoral et de fixer des dates au moyen de consultations ouvertes.

106. Je remercie l'Union africaine, l'AMISOM, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union européenne, les États Membres, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires de développement pour leur appui constant et leur engagement dans le processus de consolidation de la paix et d'édification de l'État. Je rends hommage à l'AMISOM, aux forces de sécurité somaliennes et aux milices alliées, qui continuent de faire des sacrifices en Somalie dans l'intérêt d'une paix durable et de la stabilité dans le pays et au-delà.

107. Je salue également le travail difficile que continuent d'accomplir, dans des conditions éprouvantes, mon Représentant spécial, Michael Keating, mes deux Représentants spéciaux adjoints et le personnel de la MANUSOM, le Chef du Bureau d'appui et son personnel, ainsi que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Somalie.



Map No. 3690 Rev. 10 UNITED NATIONS
December 2011

Department of Field Support
Cartographic Section